

Retrait d'un dépôt de déchets de laisses de mer dans l'estuaire de la Slack,

Référent : Carole PERRON

Rédacteurs : Charline FRELIN, Jean-Yves BOUREL

Contact : parcmarin.epmo@ofb.gouv.fr

INFORMATIONS GENERALES

Périmètre du Parc naturel marin concerné : Pas-De-Calais, estuaire de la Slack, commune d'Ambleteuse.

Enjeu(x) de l'action : Restauration de l'habitat communautaire 1330 (Prés salés atlantiques), sauvegarde de la station de Laiche divisée (*Carex divisa*), espèce inscrite comme vulnérable sur la liste rouge des plantes menacées de la région Nord-Pas De Calais. Limiter l'extension du Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*).

Cadre de l'action : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 3100479 (mesure A323 04R), projet REFORME du Conservatoire Botanique National de Bailleul, plan de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (PNM EPMO).

Partenaire(s) de l'action : .

A.O.T. : sans

Etude d'incidence Natura 2000 : non.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Type d'intervention : retrait d'un dépôt de déchets des laisses de mer

Dates d'intervention : 08 septembre 2020

Localisation (commune) : Ambleteuse.

Coordonnées GPS (WGS84) : 50,806564° N, 1,603311° E .

Superficie concernée : 30 m².

Structure mettant en œuvre l'action : Association Rivages Propres Côte d'Opale

Coût de la prestation : 2105 € TTC

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Au cours du printemps 2020, en période de confinement, un habitant de la commune d'Ambleteuse a occupé son temps en ramassant les déchets anthropiques dans la laisse de mer environnante. Les déchets constitués de plastiques, de sable et de végétaux, ont été rassemblés en un tas imposant, situé à hauteur de l'accès au DPM depuis l'impasse des Marins (Cf. photos et carte de localisation en annexe).

Les voisins compte-tenu de la présence de ce dépôt, en profitaient pour y déposer leurs tontes de pelouse.

En accord avec la municipalité et la DDTM, le PNM a décidé, dans le cadre des opérations en cours dans l'estuaire sur la restauration des végétations associées aux prés salés, d'entreprendre le retrait de ce dépôt.

L'équipe technique a rencontré l'auteur de ce ramassage. La personne a été sensibilisée sur le ramassage des végétaux dans la laisse de mer et sur les sites de ponte des Gravelots.

Cette personne souhaitait attirer l'attention des promeneurs, sur les déchets anthropiques se retrouvant sur les plages au fil des marées.

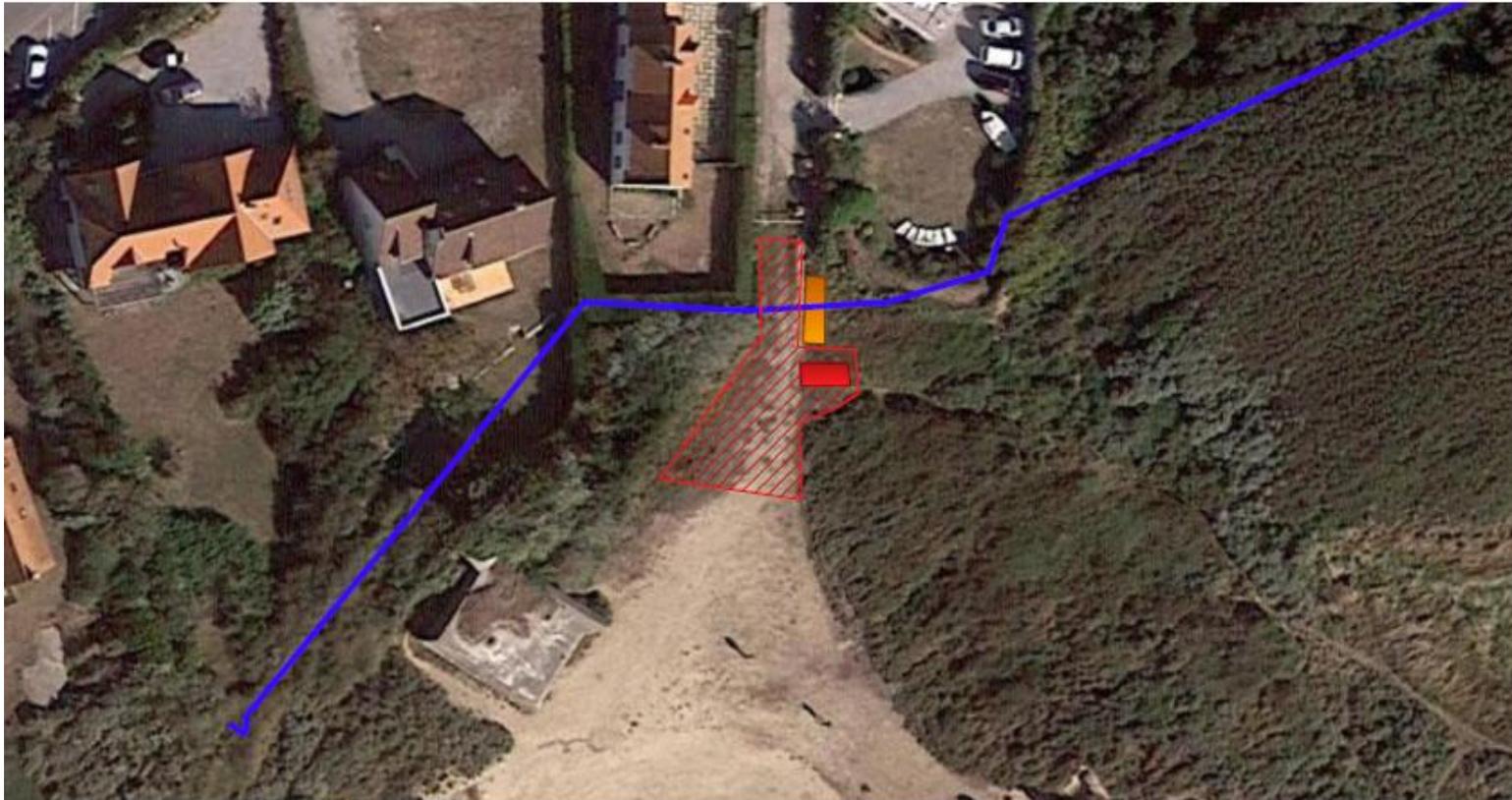
L'association Rivages Propres a fait appel à la société Astradec pour la mise à disposition d'une benne.

L'ensemble des déchets a été retiré à la date du 08 septembre.

DOCUMENTS ANNEXES :

- Annexe 1 : Localisation du dépôt
- Annexe 2 : Photo du dépôt avec la benne en arrière-plan
- Annexe 3 : Photo du site après retrait des déchets

Annexe 1 : Localisation du dépôt Commune d'Ambleteuse - chemin des marins



Légende

-  emplacement souhaité pour la benne
-  zone de manoeuvre du camion
-  Limites DPM
-  Localisation du dépôt

Annexe 2 : Photo du dépôt avec la benne en arrière-plan



Annexe 2 : Photo du site après retrait des déchets

